



Rapport d'activité 2008

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés



Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
(SMIDDEST)

12 rue Saint Simon

33 390 BLAYE

Tel : 05 57 42 28 76

Fax : 05 57 42 75 10

smiddest@wanadoo.fr



Sommaire

INTRODUCTION	3
1. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU	3
2. REDACTION DES DOCUMENTS DU SAGE	3
3. REUNIONS ORGANISEES.....	3
3.1 REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)	3
3.2 AUTRES REUNIONS.....	4
4. ETUDES COMPLEMENTAIRES	5
4.1 AUDIT DE L'ETUDE DES ZONES VERTES DU SAGE	5
4.2 EVALUATION ECONOMIQUE DU SAGE	5
4.3 ETUDE DES CONDITIONS DURABLES DE LA PECHERIE DU MAIGRE	5
4.4 MISE AU POINT D'UNE METHODOLOGIE POUR L'ELABORATION DE PLANS DE GESTION DE L'EAU DANS LES MARAIS DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE – EXPERIMENTATION SUR LE MARAIS DE REYSSON	6
5. COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE.....	6
6. MISE EN RESEAU	6
CONCLUSION	7
BILAN FINANCIER DU 01/05/2007 AU 31/12/2008	8

Introduction

Rappelons que le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) assure l'animation et le secrétariat administratif de l'élaboration du SAGE, pour le compte de la CLE. Il est appuyé par le bureau d'étude Eaucéa.

Ce rapport détaille les travaux réalisés au cours de l'année 2008.

1. Modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau

Suite aux élections municipales et cantonales de mars 2008, la composition de la commission locale de l'eau a été modifiée par arrêté préfectoral du 14 octobre 2008.

Par ailleurs, afin de prendre en compte les nouvelles dispositions introduites par le décret n°2007-1213 du 10 août 2007, un représentant d'une association de consommateurs a été intégré au collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées.

2. Rédaction des documents du SAGE

⇒ Rédaction du rapport "tendances et scénarios"

L'objectif de ce rapport est de définir un scénario pour chacun des 9 enjeux identifiés dans le diagnostic du SAGE. Afin d'élaborer ce document, plusieurs types de scénarios sont proposés à la CLE :

- un "scénario tendanciel", qui correspond à la situation obtenue en 2020 si l'on s'en tient uniquement aux actions et programmes déjà prévus,
- des "scénarios du SAGE", qui sont des propositions alternatives d'actions renforcées sur certains points.

Lors de la réunion du 23 octobre 2008, la CLE a effectué des premiers choix de scénarios concernant les enjeux "extraction de granulats dans l'estuaire", "navigation commerciale et de plaisance", "qualité des eaux superficielles et bon état écologique des bassins versants" et "ressource halieutique". Pour l'enjeu "bouchon vaseux", la CLE a demandé que les scénarios proposés soient approfondis avant de se prononcer.

Lors de la réunion du 15 décembre 2008, la CLE a décidé d'approfondir l'ensemble des scénarios proposés pour les différents types de zones humides avant de se prononcer.

La rédaction du rapport "tendances et scénarios" a donc débuté cette année 2008 et elle devrait être achevée en 2009.

3. Réunions organisées

3.1 Réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Notons qu'à partir d'avril 2008, la CLE comporte désormais 66 membres répartis en 33 élus, 17 représentants d'usagers et 16 représentants des services de l'Etat et établissements publics.

⇒ Cinquième réunion de la CLE : le 31 janvier à Ambès

Présence : 43 membres (titulaires et suppléants) dont 37 votants

- présentation de l'état d'avancement des études de cartographie des zones vertes et des potentialités piscicoles des bassins versants
- présentation de la phase « tendances et scénarios »

⇒ Sixième réunion de la CLE : le 23 octobre, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présence : 35 membres (titulaires et suppléants) dont 33 votants

- présentation de la phase "tendances et scénarios"
- validation des scénarios "extraction de granulats dans l'estuaire", "navigation", "qualité des eaux superficielles et bon état écologique des bassins versants" et "ressource halieutique"
- demande d'approfondissement des scénarios proposés pour l'enjeu "bouchon vaseux"
- point sur la délimitation des zones humides :
 - Concertation en cours : des discussions approfondies ont été lancées avec la Chambre d'Agriculture et la Communauté Urbaine de Bordeaux notamment ;
 - Débat autour de l'organisation de réunions d'information locales

⇒ Septième réunion de la CLE : le 15 décembre, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présence : 44 membres (titulaires et suppléants) dont 41 votants

- présentation de la première cartographie des zones humides (suite à l'audit du GERE)
- demande d'approfondissement des scénarios proposés pour l'enjeu "zones humides".

Bilan des CLE

Pour cette troisième année d'élaboration, le nécessaire renouvellement de la CLE suite aux élections municipales et cantonales n'a pas permis l'organisation de réunions entre février et octobre. Malgré cela, 3 réunions ont quand même été tenues durant l'exercice, pour lesquelles la mobilisation reste importante avec une présence d'environ 57% de membres votants à chaque réunion, ce qui est comparable à la participation de l'année précédente.

3.2 Autres réunions

Diverses réunions d'information locales sur l'avancement du SAGE et les zones humides ont été organisées en novembre et en décembre. En Médoc, 7 réunions ont eu lieu et ont rassemblé au total 200 personnes parmi lesquelles des maires, des agriculteurs, des gestionnaires de marais et des chasseurs. Une réunion du même type a eu lieu en Haute-Gironde et a rassemblé 60 personnes.

Suite à ces réunions, chaque commune a été destinataire du projet de délimitation des zones humides élaboré par les bureaux d'études (Symethis, Symbiose Environnement et GERE). Cette consultation a permis de demander une validation locale du travail accompli et d'éventuelles modifications en cas d'erreurs concernant de grands secteurs.

A noter qu'au-delà de ces réunions de fin d'année, la problématique de la cartographie des zones humides a conduit à organiser environ 25 réunions de travail entre le SMIDDEST et certains acteurs territoriaux, sur la période d'avril à octobre.

Par ailleurs, la commission « Risques Naturels et Industriels » s'est réunie le 27 juin 2008, et la commission géographique « Pays Royannais » s'est réunie le 10 juillet 2008. Une réunion de calage concernant l'extraction des granulats s'est tenue le 18 avril.

4. Etudes complémentaires

Afin d'être en mesure d'élaborer des propositions de gestion raisonnées lors de la rédaction du SAGE, différentes études ont été lancées en 2008.

4.1 *Audit de l'étude des zones vertes du SAGE*

Suite aux travaux réalisés en 2007 par les bureaux d'études SIMETHIS et SYMBIOSE, et malgré les discussions tenues dans ce cadre, diverses difficultés sont apparues en début d'exercice au sujet de la cartographie des zones humides dans certains secteurs particuliers et notamment les mattes du bas médoc, la presqu'île d'Ambes, les marais du blayais. Un audit de l'étude initiale a alors été réalisé sur ces secteurs avec reprise de la cartographie intégrant les critères réglementaires les plus récents (textes de juin 2008) ainsi que, pour le nord médoc, des observations des sols. De très nombreuses réunions de travail ont été conduites sur le sujet devant permettre d'aboutir d'ici à la mi-2009 à une cartographie à annexer au SAGE.

4.2 *Evaluation économique du SAGE*

Tout SAGE intègre nécessairement une évaluation économique, mais elle se borne généralement à établir des coûts prévisionnels des actions qui sont inscrites dans le SAGE. Pour l'estuaire, il a été décidé avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (assurant la maîtrise d'ouvrage directe) d'aller beaucoup plus loin dans la démarche en réalisant une étude expérimentale d'évaluation économique visant à :

- analyser la récupération des coûts sur le territoire du SAGE, pour mettre en évidence qui paie quoi aujourd'hui, et pour situer le niveau des dépenses actuelles par rapport aux enjeux du SAGE ;
- fournir à la CLE des éléments d'aide à la décision en réalisant des analyses coût – avantage sur des problématiques particulières, la protection contre les inondations, la gestion de la ressource halieutique, la gestion et la protection des marais.

Pour faire cela, il a tout d'abord été nécessaire de collecter l'ensemble des investissements réalisés dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire sur les 10 dernières années et auprès de l'ensemble des financeurs. Les premiers résultats ont été présentés en fin d'année 2008, l'étude devant se terminer en 2009.

4.3 *Etude des conditions durables de la pêche de la maigre*

Le maigre peut atteindre une taille importante, de plus de deux mètres pour une cinquantaine de kgs et sa valeur commerciale est élevée, notamment dans le cas des gros individus. Le maigre a donc une valeur économique mais sa présence dans l'estuaire de la Gironde a aussi une valeur patrimoniale, car l'estuaire constitue l'une des rares zones de reproduction de l'espèce (deux seulement identifiées en Europe et deux en Afrique).

Le maintien de l'espèce dans l'estuaire est ainsi capital pour éviter sa disparition du littoral nord européen et il permet aussi une pêche locale remarquable par la taille des poissons capturés et l'une des techniques de pêche pratiquée, à l'écoute. Toutefois ce maintien ne constitue pas un enjeu complètement interne à l'estuaire, dans la mesure où l'espèce ne fréquente l'estuaire que pour sa reproduction et pour la première période de sa vie.

Malgré cette importance locale, apparemment renforcée depuis quelques années quand on observe les tonnages débarqués qui ne cessent de croître, le Maigre ne faisait l'objet d'aucun suivi et les connaissances concernant sa biologie et son écologie étaient très faibles.

En conséquence, à la demande de la CLE, le SMIDDEST a sollicité l'IFREMER et le CNRS pour réaliser un programme de travail sur le maigre afin d'améliorer l'état des connaissances sur l'activité de pêche et la biologie de l'espèce, avec pour objectif de déboucher sur une série de préconisations permettant la mise en place d'une pêcherie durable de l'espèce.

L'étude ayant démarré en juin, les premiers résultats ont été présentés aux administrations et pêcheurs en fin d'année. Il a notamment été confirmé le poids économique croissant de l'espèce pour les criées locales, mais aussi l'accroissement notable des captures notamment de juvéniles de moins de 1 kg depuis 2005. L'étude se poursuit en 2009.

4.4 Mise au point d'une méthodologie pour l'élaboration de plans de gestion de l'eau dans les marais de l'estuaire de la Gironde – expérimentation sur le marais de Reysson

L'état des lieux et le diagnostic du SAGE ont confirmé la nécessité de mettre en place des plans de gestion, en particulier des niveaux d'eau, sur les marais de l'estuaire. Afin d'élaborer une méthodologie pour réaliser des plans de gestion des niveaux d'eau, le SMIDDEST sur demande de la CLE a décidé de lancer une étude sur un marais pilote.

L'objectif de l'étude, qui a démarré en juillet, est de définir des éléments de méthode, utiles pour la mise en place des futurs plans de gestion sur les autres marais du SAGE, en s'appuyant sur une expérimentation avec un marais pilote : le marais de Reysson.

La première phase (état des lieux et diagnostic du marais de Reysson) s'est achevée en novembre, avec la restitution d'un rapport aux membres du comité de pilotage. La suite de l'étude consiste à analyser les différentes stratégies identifiées puis élaborer le plan de gestion des niveaux d'eau dans ce marais. Les enseignements de cette expérience doivent permettre de créer, en 2009, un certain nombre d'outils de gestion des marais (guide méthodologique pour l'élaboration de plans de gestion des niveaux d'eau, supports pédagogiques, ...).

5. Communication interne et externe

L'ensemble des documents préparatoires et les comptes-rendus des réunions ainsi que les documents de travail en cours sont mis en ligne en continu sur le site Internet du SAGE (www.sage-estuaire-gironde.org), rubrique "documents". Ce site est apprécié et utilisé régulièrement par les membres de la CLE, les acteurs locaux et le personnel des services administratifs.

Afin de rendre ce site accessible à un maximum de personnes, les codes d'accès ont été supprimés au mois de novembre, le site passant d'un niveau « Intranet » à un niveau libre accès.

6. Mise en réseau

Réunion	Lieu	Date
Rencontre des animateurs des SAGE Sèvre Nantaise, Auzance-Vertonne, et Vie et Jaunay	La Roche sur Yon (85)	10 octobre 2008

Conclusion

L'année 2008 aura été marquée par le renouvellement partiel des membres de la CLE et les nombreux débats sur le thème de la délimitation des zones humides.

Les principaux choix ont été effectués par la CLE en ce qui concerne les scénarios du SAGE et le rapport "tendances et scénarios" devrait être validé courant 2009. Des groupes techniques vont être mis en place afin d'approfondir les scénarios et d'aboutir à la rédaction des dispositions du SAGE.

A noter qu'une redynamisation de l'animation du SAGE est intervenue à partir du mois d'août suite à l'arrivée de deux animatrices à mi-temps au SMIDDEST.

BILAN FINANCIER DU 01/05/2007 AU 31/12/2008
(hors études complémentaires)

SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés

- Elaboration du SAGE – Cabinet d'Etudes EAU-CEA

13/06/08 50% phase 2	33 488€
<hr/> Total	<hr/> 33 488€

- Animation du SAGE

Salaires et charges Animatrices	
- de mai à août 2007 ½ temps	5 048€
- de août 2008 à décembre 2008 temps complet	15 119€
Frais déplacement Animatrices SAGE	2 826€
Communication (Atlas + docs divers)	2 060€
Affranchissement	1 946€
Location salle CLE	1 911€
<hr/> Total Animation	<hr/> 28 910€

TOTAL DES DEPENSES DU 01/05/2007 AU 31/12/2008 : 62 398€